



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

inter'com

L'info de la Communauté de communes Val de Cher Controis



NOUVELLE MISSION COMMUNAUTAIRE

Instruction des permis de construire, ...

Actu



Focus urbanisme



Agenda





Madame, Monsieur,

Une année s'est écoulée depuis la dernière édition du magazine Inter'com. Durant cette période, de nombreuses actions ont vu le jour. Vous pourrez les découvrir au fil des pages de ce deuxième numéro.

La période de rentrée a notamment été marquée par l'ouverture d'une nouvelle maison de la petite enfance à Saint-Aignan. Accessibilité et adaptabilité sont les mots d'ordre qui nous ont guidés tout au long de la réalisation de ce projet. Les jeunes enfants pourront désormais être accueillis dans de meilleures conditions grâce à ces nouveaux locaux. Il s'agit là d'une réponse concrète à la demande des parents mais aussi des professionnels qui travaillent, chaque jour, sur place.



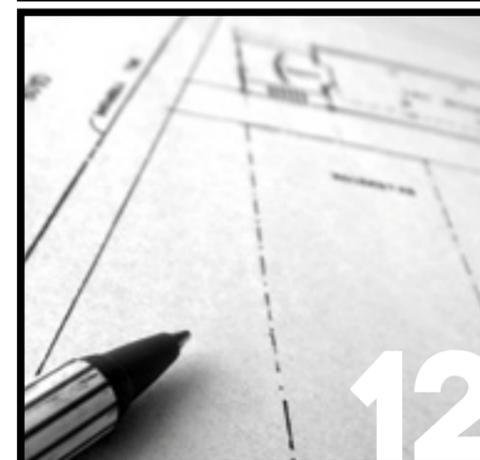
Jean-Luc Brault,
Président

Autre nouveauté dans notre Communauté de communes : la mise en place d'un service d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme en partenariat avec nos voisins du Cher à la Loire.

Auparavant assurée par les services de l'Etat, cette mission est un nouveau pas vers la mutualisation. Vous pourrez découvrir toutes les informations sur ce service dans notre focus.

Notre structure intercommunale est jeune, j'espère que vous trouverez, dans ce magazine, les clés pour mieux comprendre cet environnement territorial en évolution permanente.

Sommaire



- 04 Trombinoscope des élus
- 06 Actus
- 12 Focus
- Logement et urbanisme
- 14 Agenda
- 15 Infos pratiques

L'inter'com est édité par la Communauté de communes Val de Cher Controis - 15 A rue des entrepreneurs - 41700 Contres - Tél. 02 54 75 15 50 / Directeur de publication : Jean-Luc Brault / Rédaction : Céline Vandebossche / Conception : Céline Vandebossche / Photographies : Céline Vandebossche - Présidence de la République, L.Blevenec - Michel Maupuy / Impression : Reprographie St-Lazare - ZI route de Tours - 41140 Noyers-sur-Cher - Tél. : 02 54 71 87 06 / Distribution : La poste - Tirage à 20 000 exemplaires - Dépôt légal à parution - Oct. 2015 - ISSN 2425-3405



29 communes, 44 élus

LE PRÉSIDENT



Jean-Luc BRAULT

LES VICE-PRÉSIDENTS



Philippe SARTORI
1^{er} vice-président
Tourisme, santé
Noyers-sur-Cher



Francis MONCHET
2^e vice-président
Environnement,
urbanisme et
aménagement
Selles-sur-Cher



Elisabeth PENNEQUIN
3^e vice-présidente
Finances et
moyens généraux
Couffes



Anne-Marie COLONNA
4^e vice-présidente
Enfance jeunesse,
action solidaire et
sociale
Gy-en-Sologne



Claude SAUQUET
5^e vice-président
Culture et vie
associative
Saint-Aignan



Martine DELORD
6^e vice-présidente
Ressources humaines
et communication
Contres

LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES



Jacky DEFORGES
Angé



Christian SAUX
Châteauvieux



Pierre JULIEN
Châtillon-sur-Cher



Marie-Claire DANGER
Châtillon-sur-Cher



Françoise CHARLES
Chémery



Thierry GOSSEAU
Choussy



Guillaume COLLIN
Contres



Isabelle MARILLEAU
Contres



Jean-Pierre EPIAIS
Couffy



Karine MICHOT
Feings



Eric MARTELLIERE
Fougères-sur-Bièvre



Jean-Marie DYE
Fresnes



François GAUTRY
Lassay-sur-Croisne



Jean-Claude ALMYR
Mareuil-sur-Cher



François CHARBONNIER
Méhers



Daniel SINSON
Meusnes



Sylvie BOUHIER
Noyers-sur-Cher



Jean-Jacques LELIEVRE
Noyers-sur-Cher



Florence JOLY
Oisly



André SIMON
Ouchamps



Alain GOUTX
Pouillé



Bénédictine JOULAN
Rougeou



Sylviane TURMEAUX
Sassay



Jacky BOIRE
Seigy



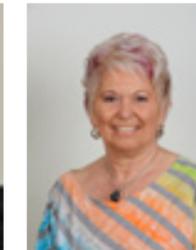
Bruno BERNARD
Selles-sur-Cher



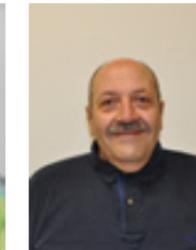
Danielle BOYER
Selles-sur-Cher



Stella COCHETON
Selles-sur-Cher



Martine LATOUR
Selles-sur-Cher



Gérard MARGOTTIN
Selles-sur-Cher



Bernard BIETTE
Soings-en-Sologne



Anne-Marie DELALANDE
Soings-en-Sologne



Zita GOMES
Saint-Aignan



Stéphanie ROLAND
Saint-Aignan



Xavier TROTIGNON
Saint-Aignan



Michel TROTIGNON
Saint-Romain-sur-Cher



Daniel ROINSOLLE
Thenay



Daniel CHARLUTEAU
Thésée

12 nouveaux élus

Depuis le 18 février 2015, le conseil communautaire est passé de 32 à 44 élus titulaires pour répondre à de nouvelles obligations légales.

Six communes ont vu leur nombre de représentants communautaires augmenter :

- + 1 à Châtillon-sur-Cher
- + 2 à Contres
- + 2 à Noyers-sur-Cher
- + 2 à Saint-Aignan
- + 4 à Selles-sur-Cher
- + 1 à Soings-en-Sologne

Toujours plus d'entreprises

Mission principale de la Communauté de communes, le développement économique reste la priorité pour maintenir et développer l'emploi. Principalement axé sur l'agroalimentaire, le dynamisme du territoire attire de nouvelles entreprises positionnées sur ce secteur.

Nouvelles activités

Terra Cérés

La Communauté de communes Val de Cher Controis et la CCI accompagnent le développement de Terra Cérés, entreprise innovante qui se positionne sur un marché en pleine expansion. Spécialisée dans les aliments boulangers et pâtisseries bio, sans gluten ni lactose, l'entreprise souhaite se différencier de ses concurrents en proposant, sur ce segment du marché, des produits plus savoureux. L'unité de production de 350 m² est en cours d'aménagement dans l'incubateur de Food Val de Loire. L'entreprise commencera la commercialisation de ses produits au mois de novembre 2015 par le réseau des distributeurs bio en France avant de s'étendre au Benelux.



Signature de la convention d'occupation des locaux le jeudi 8 juillet entre la CCI et Terra Cérés, représentée par ses deux associés, Fabienne Ermel et Eric Blondeau.

Comme des papas

La toute nouvelle entreprise Comme des papas a ouvert ses portes depuis mi-février. Implantée au sein de l'incubateur Food Val de Loire, elle se positionne sur le marché de la nourriture pour bébés en proposant des petits pots haut de gamme. Ils sont vendus sur Internet, dans les magasins bio de la région Centre Val de Loire ainsi qu'en région parisienne. Lors d'une visite, début juillet, Nathalie Basnier, secrétaire générale de la préfecture a pu observer le bon démarrage de cette entreprise.



Esy Restauration

L'entreprise Esy restauration a installé sa nouvelle cuisine centrale dans la zone industrielle de Contres. Les locaux fraîchement aménagés ont été inaugurés le mardi 10 février. S'adressant à la fois aux entreprises et aux établissements scolaires ou médico-sociaux, Esy restauration propose la livraison quotidienne de repas élaborés sur mesure. Avec un investissement de près d'1,5 million d'euros, Luc Guilbert, PDG de l'entreprise, espère atteindre les 4000 repas livrés chaque jour.



Serres Marionnet

Entreprise familiale créée en 1891, le pépiniériste Marionnet poursuit son développement avec la création d'un Centre de recherche et d'innovation végétale. Inauguré à Soings-en-Sologne le jeudi 11 juin, ce projet a été porté par la Communauté de communes à hauteur de 470 000 € pour la construction de 5 000 m² de serres et d'un bâtiment de 400 m². L'objectif est de tester de nouveaux croisements afin de créer et mettre sur le marché de nouvelles variétés de fraises, de framboises et de petits fruits rouges.



Un travail en partenariat...

... pour l'économie

Les présidents des six Communautés de communes* du sud du département se sont engagés à fédérer leurs efforts pour le développement économique au travers d'un partenariat économique. L'objectif est de travailler ensemble pour valoriser l'attractivité du territoire et favoriser l'implantation d'entreprises. La finalité partagée par tous reste avant tout le développement de l'emploi local.



* Romorantinais et Monestois, Sologne des rivières, Cœur de Sologne, Cher à la Loire, Sologne des étangs et Val de Cher Controis

... pour le tourisme

Les Communautés de communes Val de Cher Controis et du Cher à la Loire ont signé un partenariat touristique le vendredi 16 janvier. Réunis pour l'occasion aux caves Monmousseau à Montrichard, les élus ont réaffirmé leur volonté de développer ensemble la destination Vallée du Cher.



Le territoire en 2025



Le livre blanc de la CCI a été remis par son président, Yvan Saumet à Jean-Luc Brault, président de la Communauté de communes Val de Cher Controis, le mercredi 9 septembre. « Avec ce livre blanc, la Chambre de commerce et d'industrie veut proposer plusieurs pistes qui permettront au Loir-et-Cher de s'inscrire dans une dynamique économique positive pour rester un département industriel fort et développer son attractivité ». La CCI a identifié 7 axes de développement prioritaires : les transports, le tourisme, le très haut débit, la formation et la main d'œuvre, le foncier, les acteurs économiques et enfin les clusters et groupements d'entreprises. Les actions à mettre en œuvre au cours des dix ans à venir s'appuient sur l'étude « Loir-et-Cher 2020 » en approfondissant le versant économique du projet.

Visite présidentielle

Le Président de la République a visité les usines Saint-Michel à Contres le vendredi 11 septembre en présence de Jean-Luc Brault, Président de la Communauté de communes et Maire de Contres. Il a pu rencontrer les salariés de l'entreprise et saluer le dévouement et la qualité du travail mené par Xavier Gervoson, PDG du groupe Saint-Michel. La visite s'est conclue autour d'une dégustation de madeleines, produit phare de l'entreprise.



© Présidence de la République - L.Blevenec

EN BREF

Déménagements

Fromagerie Huchet

Installée dans de nouveaux locaux à Selles-sur-Cher, la fromagerie Huchet a été inaugurée le jeudi 29 janvier. Avec plusieurs emplois directs et indirects à la clé, cette installation est une réussite pour le développement économique local.



Cisenergie

L'entreprise Cisenergie spécialisée dans la conception et l'installation de systèmes énergétiques a pris place au cœur de la zone industrielle de Contres. Les nouveaux locaux de l'entreprise, inaugurés le vendredi 6 février, s'étendent sur une surface de 2000 m².



Fin de travaux

En charge de la politique jeunesse, la Communauté de communes a mené deux projets de front : la construction d'un nouvel espace jeunes à Contres et la construction d'une nouvelle maison de la petite enfance à Saint-Aignan.

Contres Espace jeunes polyvalent

Enduit, ponçage, peinture, ... Le temps des finitions approche pour le futur espace jeunes polyvalent communautaire. L'achèvement des travaux est en cours pour une ouverture au mois d'octobre, aux vacances de la Toussaint.

Situé rue de la Gare, à Contres, l'espace jeunes est issu de la réhabilitation de l'ancien magasin Super U. La localisation du lieu, voisin du Pôle petite enfance, est idéale. L'accueil jeunes va pouvoir, grâce à ces nouveaux locaux, mener des projets qui ne pouvaient pas, jusqu'à présent, voir

le jour dans l'actuel préfabriqué qui leur servait de structure d'accueil.

Comme son nom l'indique, le lieu sera essentiellement destiné aux activités pour les jeunes, à partir de leur entrée au collège : information jeunesse, permanences des partenaires sociaux, atelier de bricolage, salle de jeux, animations sportives et culturelles. L'espace jeunes se veut également un lieu de rencontre entre les générations au travers des projets avec le monde associatif et les autres acteurs éducatifs.

Espace public numérique

Un Espace Public Numérique (EPN) sera aménagé au sein du nouvel espace jeunes avec une salle informatique d'une capacité de 24 postes. Ouvert à tous les publics, cet espace favorisera l'accès aux outils numériques et visera à réduire les inégalités liées aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication).

*Espace jeunes polyvalent
rue de la Gare
41700 Contres
Tél. : 06 16 21 71 75*

LES CHIFFRES DU PROJET

950 000
euros
d'investissement *

717 000
euros
de subventions
perçues *

* montants prévisionnels

Saint-Aignan Une nouvelle Maison de la petite enfance

Nouveaux espaces, nouvelles couleurs, tout un univers à découvrir et à s'approprier pour les jeunes enfants qui entrent pour la première fois dans la nouvelle Maison de la petite enfance. Après un an de travaux, ce nouvel équipement a ouvert ses portes à Saint-Aignan, 2 et 4 rue des Champs Gérons, à deux pas de la Maison des jeunes. Le bâtiment accueille d'un côté une crèche et de l'autre, un RAM (Relais Assistantes Maternelles).

Accueil collectif en crèche ou accueil individuel chez une assistante maternelle, les parents trouveront tous les renseignements nécessaires dans ce pôle consacré à la petite enfance (tarifications, horaires, modalités de l'accueil, réunions à thème, rencontres entre parents, ...).

La crèche multi-accueil

Pour respecter le bien-être des enfants, le changement se réalise en douceur. Ils retrouvent la même équipe que dans la précédente structure. La gestion du multi-accueil est désormais déléguée à la société People & Baby.

Les parents apprécient ces locaux modernes « plus facilement accessibles » que ceux situés avenue Gambetta.

Le RAM

Grâce aux récents locaux dédiés au RAM ouverts depuis début septembre, les assistantes maternelles peuvent participer aux ateliers d'éveil dans un environnement mieux adapté aux enfants dont elles ont la garde.

Ce relais offre une écoute et un accompagnement personnalisé (contractualisation avec l'employeur, informations sur la régularisation de salaire, départ anticipé d'un enfant, congés, fin de contrat, arrêt de travail, formation continue...).

La complémentarité des modes de garde sera favorisée par des actions nouvelles entre les professionnels et les parents qu'ils soient employeurs d'assistantes maternelles ou usagers de la crèche.

*Maison de la petite Enfance
2 et 4 rue des Champs Gérons
41110 Saint-Aignan
Tél. : 02 54 75 25 26*

Plus d'informations sur www.val2c.fr

LES CHIFFRES DU PROJET

1 571 000
euros
d'investissement

1 255 000
euros de
subventions
perçues

64
places en accueil
collectif à Contres,
Saint-Aignan et
Selles-sur-Cher

940
places auprès des
265
assistantes
maternelles
du territoire

1 000
enfants
de 0 à 3 ans
sur le territoire

EN BREF

Saison estivale 2015

807 enfants de 6 à 17 ans ont fréquenté les accueils de loisirs et les accueils jeunes au cours de l'été 2015 (hors enfants partis en séjour).

Fête du jeu 2015

Organisée le dernier mercredi du mois de juillet pour la 7^e année consécutive, la fête du jeu a rassemblé plus de 400 amateurs de jeux au cœur du jardin public de Contres. Le succès est toujours au rendez-vous, avec une mention spéciale pour les jeux géants en bois qui font l'unanimité. Petits et grands se sont affrontés au cours de parties endiablées, constamment dans la bonne humeur.

Nouvel accueil jeunes à Fougères-sur-Bièvre

La construction d'un nouvel espace est en projet à Fougères-sur-Bièvre pour y accueillir le secteur jeunes. Bâti à côté du stade, cette nouvelle structure permettra d'aménager un espace plus confortable pour les activités des jeunes du territoire.



Fête du jeu 2015



Culture numérique

Depuis mai 2015, les médiathèques ont adopté de nouveaux outils numériques. Tous les abonnés peuvent bénéficier de ces services mis en place par le Département du Loir-et-Cher avec la participation active des médiathèques de la Communauté de communes Val de Cher Controis.

Votre médiathèque dans la poche

Comment emprunter 40 livres à la médiathèque et les mettre dans votre poche ? Il suffit d'emprunter une liseuse numérique. Deux types de contenus sont proposés, l'un destiné aux adultes avec romans et polars récents et l'autre contenant des romans pour les ados.

Votre médiathèque chez vous

Le catalogue des médiathèques est désormais consultable en ligne sur www.culture41.fr. Après ouverture d'un compte personnel, il est possible de tout gérer à distance : prolonger les prêts, réserver des ouvrages, accéder à des ressources en ligne. À titre d'exemple, la Cité de la musique offre un accès à la musique en ligne. Par ailleurs, de nombreux magazines peuvent être consultés en ligne via Lekiosk. Des cours de soutien scolaire sont également disponibles avec Maxicours.

Dans votre médiathèque

Des tablettes numériques sont à disposition, sur place, dans les médiathèques pour consulter des magazines ou jouer.

Animation BD

Pour faire découvrir les tablettes numériques de manière ludique, les médiathèques ont proposé des ateliers de création de BD sur ces nouveaux supports. Grâce à l'application Rosie BD, les jeunes participants ont imaginé des histoires et les ont mis en images avec beaucoup d'enthousiasme.



Création de BD numérique

Médiathèques Infos pratiques

Nouveaux horaires

Les médiathèques de Saint-Aignan et de Contres ont changé d'horaires d'ouverture. Elles ouvrent leurs portes plus longtemps pour mieux répondre aux attentes du public.

CONTRES

Lundi : 14 h - 16 h 30
Mardi : 14 h - 18 h 30
Mercredi : 14 h - 18 h 30
Vendredi : 10 h - 12 h 30 14 h - 19 h
Samedi : 10 h - 12 h 30 14 h - 17 h 30

SAINT-AIGNAN

Mardi : 16 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 12 h 14 h - 18 h
Vendredi : 16 h - 19 h
Samedi : 10 h - 12 h 14 h 30 - 17 h 30

SELLES-SUR-CHER

Lundi : 14 h - 18 h
Mercredi : 09 h - 12 h 30 14 h - 18 h
Jeudi : 09 h - 12 h 45
Vendredi : 14 h - 19 h
Samedi : 09 h - 12 h 45

Nouveaux tarifs

Les médiathèques de Saint-Aignan et de Selles-sur-Cher sont devenues communautaires depuis le 1^{er} janvier 2015, tout comme celle de Contres. Depuis, les tarifs ont été harmonisés pour une meilleure équité.

Adultes : 7 € / an (14 € hors Communauté)
Etudiants et demandeurs d'emploi : 5 € / an
Moins de 18 ans : gratuit



Printemps du jeu 2015

Au rythme de l'école de musique

Au mois de septembre, l'heure de la rentrée a aussi sonné pour l'école de musique communautaire à Contres. Une centaine d'élèves a choisi de suivre l'enseignement proposé par l'école de musique. Le cursus y est complet : formation musicale, instrumentale et pratique collective. Cela permet à chaque élève d'avoir les bases solides pour progresser efficacement et s'épanouir au travers de la musique.

Les huit professeurs ont chacun leur spécialité : éveil et chorale, flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba et percussions.

Les cours se déroulent tous les jours de la semaine, du lundi au samedi, 36 rue Jean Jaurès à Contres. L'objectif est de pouvoir s'adapter à l'emploi du temps de chacun.

Nouveauté cette année, pour une meilleure équité, l'école de musique applique de nouveaux tarifs en tenant compte des revenus des familles (quotient familial).

Plus de renseignements au 07 78 82 03 16



Nouvelle gestion Tourisme

Lors de la séance du 7 septembre 2015, le conseil communautaire a délibéré favorablement à la majorité de ses membres présents sur le principe de changement de mode de gestion de l'office de tourisme.

À partir de 2016, l'office de tourisme sera géré dans le cadre d'une régie administrative dotée de la seule autonomie financière de type Service Public Administratif (SPA).

Dans ce mode de gestion, la Communauté de communes gère directement le service public en charge du tourisme. Le président de la Communauté de communes est le représentant légal.

Avec deux pôles situés à Saint-Aignan et à Selles-sur-Cher, l'office de tourisme assurera en lien avec l'Agence de Développement Touristique de Loir-et-Cher et le Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, l'accueil, l'information et la promotion touristique du territoire ainsi que la commercialisation de prestations dans la limite de la législation en vigueur.

Les anciens salariés de l'association Val de Cher Beauval intégreront le service touristique de la Communauté de communes sous contrat de droit public.

Le conseil d'exploitation du SPA placé sous l'autorité du président de la Com-

munauté de communes et du conseil communautaire sera composé à majorité d'élus communautaires et de personnes qualifiées représentatives du monde du tourisme.

Le directeur sera nommé par le président de la Communauté de communes.

La volonté de la Communauté de communes est de valoriser à travers ce service l'ensemble du patrimoine historique, naturel et industriel du territoire.

L'hébergement en question

L'AVAC (Association d'Accueil Vallée du Cher Environnement) de Thésée et le Centre de séjour de Saint-Aignan ont lancé une étude en commun pour évaluer la pertinence et la faisabilité d'un projet d'hébergement au service du tourisme social, des jeunes et des saisonniers en vallée du Cher. Réalisée sur une période de 6 mois, cette étude est réalisée en partenariat avec Atout France et des consultants de DMC conseils et d'Hôtels Actions.



Nouveau Service urbanisme

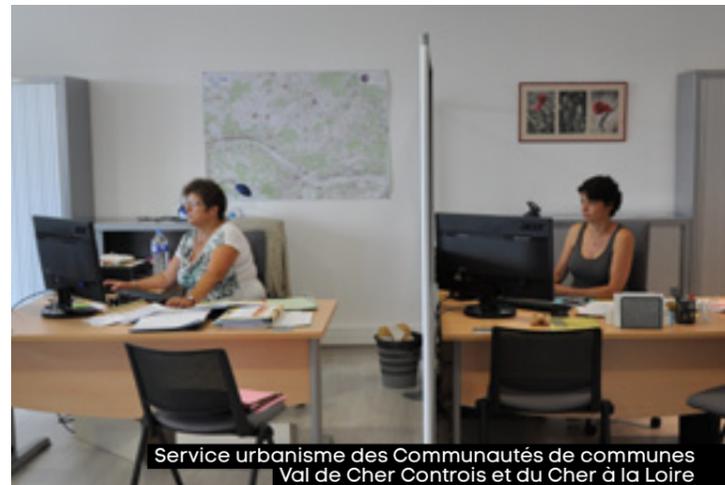
Un service mutualisé d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme* a été créé par les Communautés de communes Val de Cher Controis et du Cher à la Loire. Ce nouveau service a été mis en place au 1^{er} juillet 2015 pour remplacer les services de l'État qui étaient jusqu'à présent en charge de cette mission.

Avec la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové), l'instruction gratuite des actes d'urbanisme par les services de l'État (DDT) a pris fin le 30 juin 2015 pour les communes ayant la compétence urbanisme et appartenant à une Communauté de communes de plus de 10 000 habitants.

Le service communautaire instruit donc désormais les autorisations d'urbanisme pour les communes ayant la compétence urbanisme. L'instruction par les services de l'État est maintenue jusqu'au 1^{er} janvier 2017 seulement pour les communes n'ayant pas la compétence urbanisme.

Ce nouveau mode de fonctionnement n'impacte pas les démarches des administrés. Les communes demeurent leurs interlocutrices privilégiées pour l'accueil, la réception des demandes et le maire reste le signataire pour la délivrance des autorisations d'urbanisme.

* certificat d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, ...



Service urbanisme des Communautés de communes Val de Cher Controis et du Cher à la Loire

COMMUNES ADHÉRENTES

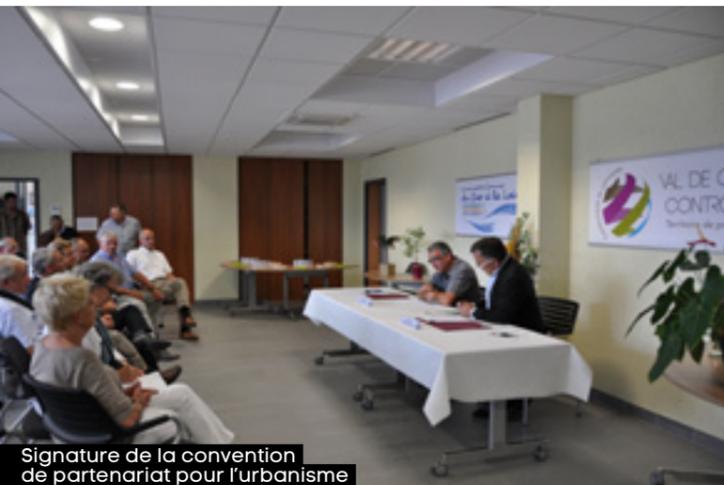
Communauté de communes Val de Cher Controis

Angé
Châteauvieux
Châtillon-sur-Cher
Contres
Couffy
Fougères-sur-Bièvre
Fresnes
Lassay-sur-Croisne
Noyers-sur-Cher
Ouchamps
Saint-Aignan
Seigy
Thenay
Thésée

Communauté de communes du Cher à la Loire

Bourré
Chissay-en-Touraine
Faverolles-sur-Cher
Monthou-sur-Cher
Montrichard
Pontlevoy
St-Georges-sur-Cher
Vallières-les-Grandes

Quelles démarches pour les autorisations d'urbanisme des communes adhérentes ?



Signature de la convention de partenariat pour l'urbanisme

Un service de proximité SPANC

Le SPANC est le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Il contrôle le bon fonctionnement des installations existantes, des réhabilitations et des nouvelles installations d'assainissement non collectif.

Il s'agit d'un dispositif de traitement des eaux usées propre à chaque habitation. Il s'oppose au système d'assainissement collectif, communément appelé tout à l'égout, géré par les communes. Chaque habitation ne

pouvant pas se raccorder à un assainissement collectif doit être équipée d'un assainissement individuel permettant de traiter ses eaux usées.

Quand contacter le SPANC ?

En cas de construction neuve

Plusieurs étapes doivent être respectées pour l'installation d'un système d'assainissement non collectif :

- Faire réaliser une étude de sol par un bureau d'étude spécialisé. Cette étude permettra de déterminer le système le mieux adapté au terrain et à la capacité d'accueil de l'habitation.
- Déposer 2 exemplaires de l'étude de sol et une fiche de renseignements à la Communauté de communes.
- Un rendez-vous pour un contrôle de conception (coût de 100 €) est fixé par la Communauté de communes. Le contrôle sera réalisé par un agent communautaire.
- Réalisation des travaux (à faire par une entreprise ou par vos soins).
- Prendre rendez-vous auprès de la Communauté de communes pour un contrôle de réalisation (coût de 100 €) avant le remblayage définitif.
- Un contrôle de bon fonctionnement (coût de 100 €) sera ensuite réalisé tous les cinq ans.

En cas de vente immobilière

Un diagnostic de l'assainissement non collectif réalisé par le SPANC et datant de moins de 3 ans doit obligatoirement être remis lors d'une vente immobilière. Si le diagnostic a plus de 3 ans, une demande de contrôle pour vente doit être formulée auprès du SPANC au moyen de l'imprimé à demander auprès de la Communauté de communes ou à télécharger sur le site Internet www.val2c.fr (coût du contrôle pour vente : 150 €). Si l'assainissement n'est pas conforme, le nouvel acquéreur dispose d'un délai d'un an pour réaliser des travaux de mise en conformité.



Système d'assainissement non collectif

EN BREF

Silence, ça roule

Pour ses déplacements professionnels, l'équipe des services techniques de la Communauté de communes a opté pour deux voitures 100 % électrique. D'une autonomie de 120 km, la recharge complète de la batterie demande 12 heures sur une prise électrique standard et 20 minutes sur une prise spéciale. Plus respectueux de l'environnement et très silencieux, ces véhicules sont loués par la Communauté de communes.

Information numérique

La Communauté de communes collabore avec la plateforme pilote 41 gérée par l'Observatoire des territoires de Loir-et-Cher pour accéder au Système d'Information Géographique (SIG) du territoire. Le SIG rassemble toutes les informations numérisées du cadastre, les réseaux et la cartographie. Des informations précieuses qui permettent un gain de temps considérable que la Communauté de communes partage avec l'ensemble de ses communes.

MUSIQUE

FESTIVAL VENTS D'AUTOMNE

Samedi 28 novembre à 20 h 30
Salle des fêtes de Contres
Concert d'Exobrass

Dimanche 29 novembre à 17 h
Salle des fêtes de Contres
Concert des Dézingués du vocal

Entrée : 8 € / adultes -
4 € / moins de 18 ans



EXPOSITION

« SILENCE ON
POUSSE »

Jusqu'au 21 octobre
Médiathèque Robert Gersy à Contres
Exposition sur le jardin au travers d'un récit initiatique où deux enfants vont créer le jardin qu'ils ont vu en rêve.

« LE CINÉMA
C'EST QUOI ? »

Novembre
Médiathèque Robert Gersy à Contres
De l'écriture du scénario à la diffusion en salle, cette exposition explique les étapes de fabrication d'un film : avec des conseils pratiques pour réaliser un film et des exemples tirés de l'histoire des techniques du cinéma.

CINÉMA

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Samedi 14 novembre à 15 h 30
Médiathèque Robert Gersy à Contres
Projection du film documentaire « Focus Sans Canal Fixe ».

Mardi 17 novembre à 18 h 30
Médiathèque Alain Quillout à Selles-sur-Cher
Images du travail à travers l'objectif des cinéastes amateurs de 1939 à 1970.

Samedi 21 novembre à 15 h
Médiathèque de Saint-Aignan
Projection du film « Naked War » de Joseph Paris.

JEUNE PUBLIC

CONCOURS DE DÉGUISEMENT

Mercredi 28 octobre à 15 h 30
Médiathèque Alain Quillout à Selles-sur-Cher
Enfants de 4 à 10 ans.
Concours de déguisement et défilé sur la thématique des contes.

« ON S'EN MÊLE »

Samedi 12 décembre à 11 h
Médiathèque Alain Quillout à Selles-sur-Cher
Enfants de 4 à 10 ans.
Spectacle de la Compagnie La base.

« QUI C'EST KILIPA ? »

Samedi 23 décembre à 16 h
Médiathèque Robert Gersy à Contres
Spectacle de théâtre et de marionnettes à la découverte du secret des livres.

Contacts utiles

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAL DE CHER CONTROIS**

15 A rue des entrepreneurs - 41700 Contres

**Services administratifs -
Développement économique, touristique et culturel**
Tél. : 02 54 79 15 50

**HORAIRES D'OUVERTURE
AU PUBLIC**

du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Maisons de l'emploi

- Saint-Aignan : 02 54 75 42 63
- Selles-sur-Cher : 02 54 96 33 23

Médiathèques

- Contres : 02 54 79 24 38
- Saint-Aignan : 02 54 75 25 58
- Selles-sur-Cher : 02 54 96 92 91

École de musique

- Contres : 07 78 82 03 16

Pôle petite enfance | 0-3 ans

- Contres RAM : 02 54 58 89 20
- Contres crèche : 09 53 68 09 53
- Saint-Aignan : 02 54 75 25 26
- Selles-sur-Cher : 02 54 97 65 04

Accueils de loisirs | 3-11 ans

- Châtillon-sur-Cher : 07 85 13 35 63
- Contres : 02 54 79 04 58
- Noyers-sur-Cher : 02 54 75 96 15
- Saint-Aignan : 02 54 71 22 36
- Selles-sur-Cher : 02 54 97 40 72
- Soings-en-Sologne : 02 54 98 70 50

Accueils jeunes | 11-18 ans

- Contres : 02 54 79 58 11
- Fougères-sur-Bièvre : 02 54 33 22 68
- Noyers-sur-Cher : 02 54 75 96 15
- Saint-Aignan : 02 54 75 27 02
- Selles-sur-Cher : 02 54 97 40 72

SPANC

Tél. : 02 54 79 15 55

PUBLI-COMMUNIQUÉ



Connaissez-vous l'étendue des services en ligne proposés par les Finances Publiques ?

Vous pensez bien sûr à la déclaration d'impôt sur Internet, qui séduit chaque année un nombre croissant de contribuables en offrant un service sécurisé et enrichi : en 2015 par exemple, les personnes souscrivant leur déclaration en ligne ont pu connaître instantanément le montant de leur impôt (ou de la restitution dont ils bénéficient) et ont disposé d'un délai supplémentaire pour déclarer, tout en étant les premiers à disposer de leur avis d'imposition.

Mais la palette des services en ligne est bien plus large et permet toute l'année, outre la déclaration et le paiement de l'impôt sur le revenu :

- la déclaration et le paiement des impôts des entreprises,
- le paiement des services publics locaux : eau, cantine scolaire,...
- l'achat des timbres fiscaux pour un passeport, une démarche en justice,...
- le paiement des amendes.

Le portail Internet de la Direction générale des Finances Publiques (impots.gouv.fr) vous permet également d'accéder en permanence aux informations fiscales que vous recherchez et de contacter si besoin le service dont vous dépendez.

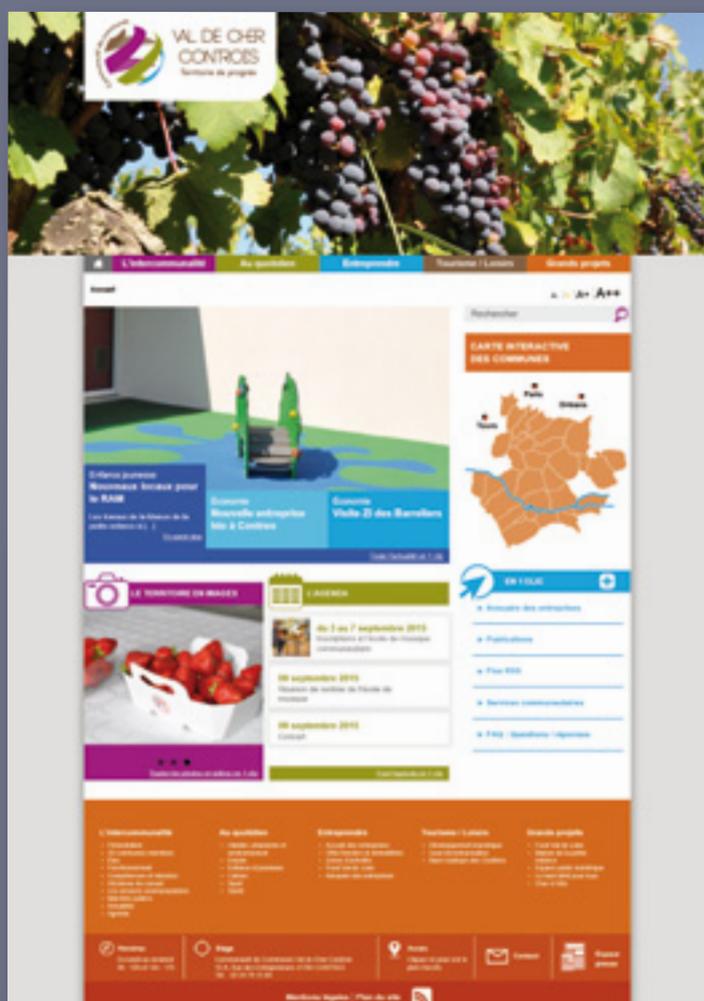
Vous pouvez enfin accéder à des services spécifiques tels que :

- le plan cadastral en ligne, qui permet de consulter et de commander des feuilles de plan
- l'estimation de la valeur d'un bien immobilier par référence aux transactions intervenues dans le même périmètre géographique
- les ventes domaniales de biens mobiliers et immobiliers proposés par l'État

Tous ces services sont gratuits, simples à utiliser et offrent toutes les garanties de sécurité et de confidentialité

impots.gouv.fr

Retrouvez toutes les informations de la Communauté de communes Val de Cher Controis sur **www.val2c.fr**



ACTUALITÉS
DU TERRITOIRE

OFFRES D'EMPLOI

AGENDA DES
MANIFESTATIONS

INFOS PRATIQUES



Flashez le QR code avec
votre smartphone et
visitez le site Internet
de la Communauté de
communes.

Angé / Châteauneuf / Châtillon-sur-Cher / Chémery / Choussy / Contres /
Coudes / Couffy / Feings / Fougères-sur-Bièvre / Fresnes / Gy-en-Sologne /
Lassay-sur-Croisne / Mareuil-sur-Cher / Méhers / Meusnes / Noyers-sur-Cher /
Oisly / Ouchamps / Pouillé / Rougeou / Saint-Aignan / Saint-Romain-sur-Cher /
Sassay / Seigy / Selles-sur-Cher / Soings-en-Sologne / Thenay / Thésée



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès